

Cote du document: EB 2015/116/R.29
Point de l'ordre du jour: 12
Date: 18 Novembre 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2017 et 2018

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ra it Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Lisandro Martin
Administrateur principal de portefeuille
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du Bureau
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent seizième session
Rome, 16-17 décembre 2015

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à examiner puis à approuver les destinations des visites de pays du Conseil d'administration du FIDA proposées pour 2017 et 2018 ainsi que les critères révisés de sélection des pays de destination.

Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2017 et 2018

1. Le Bureau du Secrétaire est chargé de gérer, avec l'aide du Département gestion des programmes, le programme de visites de pays du Conseil d'administration, conformément à la recommandation formulée dans l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA, qui a été approuvé par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-neuvième session (EB 2010/99/R.6).
2. En décembre 2012, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle disposition concernant les visites de pays, à savoir que, dorénavant, il appartiendrait au Conseil de choisir la destination de ses visites annuelles. Dans le cadre des nouvelles procédures, les membres du Conseil d'administration qui ne sont pas membres du Comité de l'évaluation peuvent participer aux visites de pays. Neuf membres participent aux visites: quatre de la Liste A, deux de la Liste B et trois de la Liste C. Les listes décident de la participation. Les visites sont entièrement financées par le FIDA. Le Conseil d'administration a par ailleurs stipulé que trois autres membres, au maximum, du Conseil d'administration qui ne sont pas membres du Comité de l'évaluation pourraient prendre part aux visites de pays, à leurs frais. Ces nouvelles règles relatives aux visites de pays annuelles devaient entrer en vigueur à compter de 2014.
3. Jusqu'à maintenant, les deux critères suivants ont été utilisés pour sélectionner la destination: i) un programme de pays relativement important; et ii) la conduite récente d'une évaluation du programme de pays. L'application de ces critères conduit à limiter très fortement l'éventail de pays susceptibles d'accueillir une visite de pays durant une année donnée. De plus, il est clairement ressorti des consultations tenues par la direction avec le Comité de l'évaluation et les Coordonnateurs et amis que, lors du choix des destinations des visites de pays, la priorité devait être accordée aux pays les moins avancés et aux États fragiles.
4. En septembre 2015, la direction a présenté un plan à horizon mobile relatif aux visites de pays du Conseil d'administration pour la période 2016-2018. Le Conseil d'administration a approuvé le Brésil comme destination de la visite de pays en 2016 et, s'agissant des deux années suivantes, a recommandé une révision des critères de sélection des pays afin d'intégrer un plus grand nombre de pays les moins avancés dans les futures propositions.
5. Compte tenu de ce qui précède, la direction recommande l'adoption des critères suivants pour sélectionner les destinations des visites de pays du Conseil d'administration, et ce afin d'élargir l'éventail de pays potentiels: i) un programme de pays (comprenant idéalement un mélange d'activités de prêt et d'activités hors prêts) est en cours d'exécution; ii) le pays a fait l'objet d'une évaluation au niveau national ou bien un rapport d'achèvement a été produit sur le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats, au cours des deux années précédentes; iii) au moins deux des trois visites de pays effectuées pendant une période de reconstitution doivent avoir été faites dans un pays appartenant à la catégorie des pays les moins avancés ou dans un État fragile; et iv) les pays

doivent être sélectionnés de manière à assurer une rotation équilibrée entre les régions.

6. À la lumière de ce qui précède, le programme de visites de pays pour 2017 et 2018 se présente comme suit:

Année	Région	Pays	Évaluation récente	Observations d'IOE
2017	Afrique de l'Ouest et du Centre	République démocratique du Congo	Évaluation du programme de pays (EPP) (2016)	À ajuster si une EPP plus récente devient disponible
2018	Asie et Pacifique	Bangladesh	EPP (2015)	À ajuster si une EPP plus récente devient disponible

7. La République démocratique du Congo, l'un des pays proposés dans le tableau ci-dessus, présente les caractéristiques suivantes: deux projets en cours d'exécution mobilisant un financement du FIDA d'un montant de 91,7 millions d'USD; une EPP prévue en 2016 et l'élaboration d'un COSOP axé sur les résultats annoncée pour 2017; le pays est un État fragile qui appartient aussi à la catégorie des pays les moins avancés. La République démocratique du Congo est donc proposée comme destination de la visite en 2017.
8. Le Bangladesh est le pays de destination proposé pour 2018. Son portefeuille compte actuellement six projets, représentant un financement du FIDA d'un montant de 254,75 millions d'USD. Une EPP sera achevée en 2015. En outre, le Bangladesh est un État fragile appartenant à la catégorie des pays les moins avancés.
9. En conséquence, le Conseil d'administration est invité à approuver les destinations proposées pour 2017 et 2018, ainsi que les critères révisés de sélection des destinations de ses futures visites de pays.